

C'est avec une grande émotion que j'ai appris que le prix Nobel de la Paix avait été décerné à la transition démocratique en Tunisie et plus précisément à quatre organisations qui l'ont portée et soutenue : l'UGTT, les droits de l'homme, la liberté de penser et l'égalité entre hommes et femmes inscrites dans la nouvelle constitution tunisienne, comme l'ont montré les deux attentats terroristes dont la Tunisie a été victime.

Cette distinction doit conduire la France à continuer à soutenir le développement de la Tunisie en matière économique et aussi dans le domaine touristique, qui a été sinistré par les attentats. Elle doit conduire à prolonger les efforts entrepris pour la coopération dans la lutte contre le terrorisme. Notre coopération doit aussi s'intensifier dans le domaine universitaire : la France doit en particulier accueillir, dans de bonnes conditions, davantage d'étudiants tunisiens, comme l'a demandé le Président de la République tunisienne.

Jean-Pierre Sueur
Président du groupe France-Tunisie du Sénat